

# INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

## VOTRE SÉJOUR AU ZIMBABWE

### **PASSEPORT, VISAS ET DOUANES**

Un visa d'entrée est nécessaire pour les ressortissants français. Les visas pour une ou deux entrées sont délivrés aux points d'entrée sur le territoire (aéroports d'Harare ou de Victoria Falls notamment) ou en ligne sur le **portail gouvernemental dédié**.

Il convient de prévoir le montant exact en billets de banque en cas de paiement à l'aéroport (30 USD pour un visa une entrée ; 45 USD pour un visa deux entrées, ces tarifs étant susceptibles d'évolution à tout moment).

### **SANTÉ**

Un certificat de vaccination contre la fièvre jaune est exigé pour les voyageurs en provenance d'une zone infectée.

Il est recommandé d'être à jour dans vos vaccinations habituelles ainsi que celles liées à toutes les zones géographiques visitées.

La mise à jour de la vaccination diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP) est recommandée, ainsi que la vaccination rubéole-oreillons-rougeole (ROR) chez l'enfant ; la vaccination antituberculeuse est également souhaitable.

Autres vaccinations conseillées : en fonction des conditions locales de voyage, les vaccinations contre la fièvre typhoïde et les hépatites virales A et B peuvent être recommandées.

Il est préférable d'être vacciné contre la méningite bactérienne A + C + Y + W135.

La vaccination contre la rage peut également être proposée dans certains cas, en fonction des conditions et lieux de séjour.

Le paludisme (ou malaria) est une maladie parasitaire transmise par les piqûres de moustiques. Il existe deux formes de prévention complémentaires du paludisme : la protection contre les moustiques et le traitement médicamenteux. Les mesures classiques de protection contre les moustiques durant la soirée et la nuit sont fortement recommandées

## LANGUE

16 langues officielles dont l'Anglais, le Shona et le Nédébélé comme langues principales.

## DÉCALAGE HORAIRE

Il n'y a pas de décalage horaire entre la France et le Zimbabwe.

## MONNAIE

Dollar zimbabwéen  
1 ZWD = 0,0025497925 €  
1 € = 392,18881 ZWD

Le dollar zimbabwéen est officiellement la seule monnaie autorisée pour l'ensemble des transactions domestiques (à l'exception de la zone de Victoria Falls).

Le dollar zimbabwéen inclut une monnaie physique (« bond notes » et « bond coins ») et une monnaie électronique, semblable à celle utilisée par les paiements par téléphone portable (« Ecocash »). La valeur du dollar zimbabwéen est indexée sur celle du dollar américain.

## SÉCURITÉ

En raison du contexte socio-économique dégradé lié à la persistance d'une forte inflation, le risque de tensions sociales ne peut être écarté.

Il convient d'être prudent, de se tenir à l'écart de tout rassemblement ou mouvement de foule, même si les étrangers ne sont pas directement visés par les manifestants ou les forces de sécurité. Il est recommandé d'éviter les zones à forte densité, en particulier la nuit, et de respecter les consignes émises par les autorités locales.

Il convient d'y respecter les mesures de prudence inhérentes à tout séjour dans des zones particulièrement touristiques. La prudence est recommandée en cas d'abord par des inconnus. En cas de perte de carte bancaire, il est conseillé de faire immédiatement opposition.

Nous vous recommandons :

- de proscrire les signes extérieurs de richesse et voyager « léger »
- de ne pas laisser vos sacs et appareils photos sans surveillance
- d'utiliser les coffres dans les hôtels quand il y en a
- d'emporter avec vous une photocopie de vos documents (passeport, permis de conduire...) et de transmettre à notre agence une copie scannée, ce qui nous permettra de réagir très vite auprès des autorités consulaires de votre pays

Pour toutes urgences :

Ambassade de France au Zimbabwe  
3 Princess Drive Newlands  
Harare  
Tel : +263 8677 00 71 54

Pour toutes urgences :

- Police – urgences : 112 / 911
- Ambulances : 182 / 464